

Synthèse et outils pour la mise en œuvre d'un parcours
citoyen dans les écoles.

LE PARCOURS CITOYEN

*Alexandre Tobaty – CPC – Circonscription de Gagny/Villemomble
IEN, M. Alain Deniel*

LE PARCOURS CITOYEN – Tentatives de définition

❖ Les textes officiels

- Parcours citoyen : mesure n°3 de la grande mobilisation de l'école pour les valeurs de la république
- Circulaire de rentrée 2-2 BO n°23 du 4 Juin 2015
- EMC : programmes BO spécial n°6 du 25 Juin 2015
- Contenu du livret scolaire : arrêté du 31 12 2015 BO du 21.1.2016
- Brevet : arrêté du 3.1.2016 BO du 21.1.2016

❖ Que disent ces textes officiels ?

« Le « parcours citoyen » a pour **double objectif de faire connaître aux élèves les valeurs de la République et de les amener à devenir des citoyens responsables et libres**. En cela, il contribue pleinement au domaine 3 du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, intitulé « La formation de la personne et du citoyen ».

Le « parcours citoyen » intègre à la fois la connaissance des éléments de programmes liés aux valeurs de la République et les compétences d'ordre moral et civique que manifeste l'élève **au sein ou en dehors de l'établissement**. Elles constituent le fondement de l'enseignement moral et civique, mais comprennent aussi l'éducation aux médias et à l'information, nécessaire pour développer une connaissance critique de l'information, décrypter l'image, apprendre à se forger une opinion. La conscience citoyenne et la culture de l'engagement, inhérentes au parcours citoyen, se forment également par l'éducation à l'environnement et au développement durable et l'enseignement de défense qui a pour objet de renforcer le lien armée-Nation tout en sensibilisant la jeunesse à son devoir de défense.

L'appréciation de l'attitude de l'élève au sein de l'établissement doit prendre davantage en compte l'engagement de l'élève dans la vie et les projets de l'établissement. Elle se traduit également par les certificats et attestations obtenus au cours de la scolarité (attestation scolaire de sécurité routière et prévention et secours civiques de niveau 1). Elle peut aussi tenir compte des apprentissages construits en dehors de l'école, à travers notamment des portefeuilles de compétences, dont l'application Folios constitue une version numérique. »

Le parcours citoyen (fiche 27 des ressources sur Eduscol)

[Le nouveau parcours éducatif](#) de l'école élémentaire à la terminale : **le parcours citoyen se construit autour de l'Enseignement Moral et Civique, d'une Education aux Médias et à l'Information** qui prend pleinement en compte les enjeux du numérique et de ses usages, de la pratique du débat démocratique et de la préparation de la Journée Défense et Citoyenneté. **Parcours qui doit favoriser l'engagement citoyen des élèves en facilitant et en développant leur participation et leurs initiatives dans la vie sociale de l'établissement, en particulier aux côtés des partenaires de l'École**. Il s'inscrit dans la culture scolaire que l'on doit à tous les élèves et participe à l'acquisition des connaissances et des compétences du socle commun. Dans le domaine de l'éducation, le parcours se définit comme étant un programme, ou **un plan d'apprentissage**. Il exprime de manière évidente un projet de société qui se traduit par un contrat explicite entre la société, l'État et les professionnels concernés. Pour le parcours citoyen, il s'agit de permettre à tous les élèves de se construire **une culture morale et civique pour réaliser notre projet républicain**.


- Le parcours citoyen s'appuie notamment sur la mise en place à tous les niveaux d'enseignements à la rentrée 2015 de l'Enseignement Moral et Civique, et devra être organisé de l'école élémentaire à la terminale. Il doit permettre aux élèves de comprendre **le principe de laïcité**.
- Le parcours citoyen vise aussi à expliciter **le bien-fondé des valeurs et des règles qui régissent les comportements individuels et collectifs, à reconnaître le pluralisme des opinions et à construire du lien social et politique**. Il devra intégrer pleinement la participation de l'élève à la vie de l'école et de l'établissement et les expériences et engagements qu'il connaîtra en dehors de l'école, notamment avec les partenaires associatifs.
- Il visera également à développer l'Education aux Médias et à l'Information : **apprendre à gérer et à traiter les flux d'information, produire de l'information et comprendre les médias dans leur fonctionnement global**.

❖ Quelques incontournables :

- **Le parcours est individualisé** : le parcours est balisé pour tous mais chaque élève réalise son parcours ; l'acquisition des compétences et l'évaluation sont individualisées ;
- **Le parcours est explicite** : les élèves et les familles en connaissent les échéances et les points de passage obligés ;
- Le parcours propose des situations d'apprentissages nombreuses et variées, dans tous les domaines disciplinaires, pour prendre en compte les rythmes d'acquisition selon une approche par compétences en s'appuyant sur des tâches complexes ;
- **Le parcours prend en compte ce qui se fait en dehors de l'école** et dans les actions avec les partenaires ;
- Le parcours fait l'objet d'une évaluation des démarches menées **en favorisant la réflexivité de l'élève** sur son parcours.

❖ Et des questions à se poser pour le mettre en place :

Contexte	Programme	Finalités	Evaluation	Pédagogie	Outil
Qui ? Où ? Quand ?	Quoi ? Quand ?	Pourquoi ? Quand ?	Comment ? Quoi ? Quand ? Quels résultats ?	Quand ? Où ? Comment ?	Quoi ? Comment ? Pourquoi ?



- L'ensemble du parcours citoyen inscrit la réflexion à deux échelles :
 - **A l'échelle de l'école** : il s'agit d'élaborer un parcours balisé, explicite, qui fixe des repères obligatoires et des objectifs à atteindre par cycle, qui s'appuie sur des actions et des dispositifs pensés en équipe, sur des modalités et temps d'évaluations et qui prend en compte les programmes d'EMC, leur interdisciplinarité et leur transversalité, ainsi que l'EMI ;
 - **A l'échelle de l'élève** : le concept de parcours oblige à élaborer un outil qui soit un support de continuité et de réflexivité, à envisager des balisages mais aussi des allers retours réguliers qui permettent à l'élève d'analyser de façon personnelle et individuelle son parcours.

LE PARCOURS CITOYEN – Liens avec l'EMC et l'EMI

❖ Les nouveaux programmes d'Enseignement Moral et Civique (EMC) :

Conformément au rapport annexé à la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République du 8 juillet 2013, l'enseignement moral et civique est mis en œuvre à la rentrée scolaire 2015. À chacun des niveaux de l'école élémentaire, du collège et du lycée, il se substitue aux enseignements d'instruction civique et morale, d'éducation civique, d'enseignement civique, juridique et social.

L'enseignement moral et civique a pour objectifs :

- de transmettre et de faire partager les valeurs qui fondent la république et la démocratie : le socle des valeurs communes comprend la liberté, l'égalité – notamment entre les filles et les garçons –, la solidarité, la laïcité, l'esprit de justice, le respect et la lutte contre toutes les formes de discrimination (homophobie, sexisme, racisme, antisémitisme, handiphobie, etc.), c'est-à-dire les valeurs constitutionnelles de la République française, inscrites dans la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789 et dans le préambule de la Constitution de 1946 ;
- de favoriser le développement d'une aptitude à vivre ensemble dans une République indivisible, laïque, démocratique et sociale ;
- de viser à l'acquisition d'une culture morale et civique et d'un esprit critique qui ont pour finalité le développement des dispositions permettant aux élèves de devenir progressivement conscients de leurs responsabilités dans leur vie personnelle et sociale.

L'enseignement moral et civique articule étroitement des valeurs, des savoirs et des pratiques. Il repose sur des méthodes pédagogiques permettant de développer, chez les élèves, des capacités de délibération et de discussion (débats, dilemmes moraux, discussions à visée philosophique, etc.). L'enseignement moral et civique vise également à former un sujet moral capable d'agir dans la relation à l'autre : il repose ainsi sur la coopération, la prise de responsabilités, les pratiques participatives et valorise l'engagement des élèves dans la communauté, à l'école ou en dehors de l'école.

À l'école, au collège et au lycée, les programmes mettent en avant les éléments d'une culture morale et civique qui prend en compte quatre dimensions :

- **la sensibilité** qui vise à l'acquisition d'une conscience morale par un travail sur l'expression, l'identification, la mise en mots et la discussion des émotions et des sentiments ;
- **la règle et le droit** qui visent à l'acquisition du sens des règles du vivre ensemble ;
- **le jugement** qui permet de comprendre et de discuter les choix moraux rencontrés par chacun au cours de sa vie ;
- **l'engagement** qui permet la mise en pratique de cet enseignement en insistant sur l'esprit d'autonomie, de coopération et de responsabilité vis-à-vis d'autrui.

L'enseignement moral et civique a pour but de favoriser le développement d'une aptitude à vivre ensemble dans une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Il met en œuvre quatre principes

- Penser et agir par soi-même et avec les autres et pouvoir argumenter ses positions et ses choix (**principe d'autonomie**)
- Comprendre le bienfondé des normes et des règles régissant les comportements individuels et collectifs, les respecter et agir conformément à elles (**principe de discipline**)
- Reconnaître le pluralisme des opinions, des convictions, des croyances et des modes de vie (**principe de la coexistence des libertés**) ;
- Construire du lien social et politique (**principe de la communauté des citoyens**).

L'enseignement moral et civique privilégie la mise en activité des élèves. Il suppose une cohérence entre ses contenus et ses méthodes (discussion, argumentation, projets communs, coopération...). Il prend également appui sur les différentes instances qui permettent l'expression des élèves dans les écoles et les collèges.

L'enseignement moral et civique doit avoir un horaire spécialement dédié (1 heure hebdomadaire à l'école élémentaire). Mais il ne saurait se réduire à être un contenu enseigné « à côté » des autres. Tous les enseignements à tous les degrés doivent y être articulés en sollicitant les dimensions émancipatrices et les dimensions sociales des apprentissages scolaires, tous portés par une même exigence d'humanisme. Tous les domaines disciplinaires ainsi que la vie scolaire contribuent à cet enseignement. Le caractère spécifique de l'enseignement moral et civique suppose la valorisation du travail en groupe ainsi que le recours à des travaux interdisciplinaires ; cet enseignement fait l'objet d'une évaluation qui porte sur des connaissances et des compétences mises en œuvre dans des activités personnelles ou collectives et non sur le comportement de l'élève.

Loin de l'imposition de dogmes ou de modèles de comportements, l'enseignement moral et civique vise à l'acquisition d'une culture morale et civique et d'un esprit critique qui ont pour finalité le développement des dispositions permettant aux élèves de devenir progressivement conscients de leurs responsabilités dans leur vie personnelle et sociale . Cet enseignement articule des valeurs, des savoirs et des pratiques.

Développer les dispositions morales et civiques, c'est développer une disposition à raisonner, à prendre en compte le point de vue de l'autre et à agir. L'enseignement moral et civique est par excellence un enseignement qui met les élèves en activité individuellement et collectivement. Il n'est ni une simple exhortation édifiante, ni une transmission magistrale de connaissances et de valeurs. Il s'effectue, autant que possible, à partir de situations pratiques, dans la classe et dans la vie scolaire, au cours desquelles les élèves éprouvent la valeur et le sens de cet enseignement (conseils d'élèves, mise en scène de dilemmes moraux, jeux de rôles, débats réglés . . .).

❖ **L'Éducation aux Médias et à l'Information (EMI) – La stratégie du numérique :**

Dans le cadre du parcours citoyen, l'EMI doit permettre aux élèves d'apprendre à lire, à décrypter l'information et l'image, à aiguïser leur esprit critique, à se forger une opinion, compétences essentielles pour exercer une citoyenneté éclairée et responsable en démocratie.

- Permettre aux élèves d'exercer leur citoyenneté dans une société de l'information et de la communication, former les « cybercitoyens » actifs, éclairés et responsables de demain.
- Permettre la compréhension et l'usage autonome des médias par les élèves et les enseignants qui sont à la fois lecteurs, producteurs et diffuseurs de contenus.

L'EMI s'organise autour de trois axes majeurs :

- Une pratique citoyenne des médias : une lecture critique et distanciée de leurs contenus et une initiation aux langages, aux formes médiatiques pour pouvoir s'informer suffisamment, s'exprimer librement et produire soi-même de l'information.
- Le développement d'une compétence de recherche, de sélection et d'interprétation de l'information, ainsi que d'évaluation des sources et des contenus.
- Une compréhension des médias, des réseaux et des phénomènes informationnels dans toutes leurs dimensions : économique, sociétale, technique, éthique.

LE PARCOURS CITOYEN – Une « carte » du parcours

		CP	CE1	CE2	
EMC	Culture de la sensibilité	<input type="checkbox"/> Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments.	Les techniques des « messages clairs » ; expression corporelle ou théâtrale ; APSA danse en EPS ; Les langages de l'art pour exprimer les émotions ; débats portant sur la vie de classe...		
		<input type="checkbox"/> S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie.	Projet portrait et autoportrait ; action autour du handicap et de l'inclusion (spectacle, événement sportif...) ; travail autour des racismes (avec l'aide d'associations agréées, de fondations)...		
		<input type="checkbox"/> Se sentir membre d'une collectivité.	Jeux d'opposition en EPS ; Projet chorale ; Conseils d'élèves ou d'enfants...		
	Culture de la règle et du droit	<input type="checkbox"/> Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique.	Constitution de classe et/ou d'école ; Participation des élèves à l'élaboration des règles de la cour de récréation ; Discussions à visée philosophique (DVP) ; Conseils d'élèves ; Création de jeux de société en mathématiques (règles du jeu) ; élaboration de la règle en EPS...		
		<input type="checkbox"/> Comprendre les principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques.	Travail sur certains articles de la Charte de la laïcité ; Journée de la laïcité le 9 décembre...		
	Culture du jugement	<input type="checkbox"/> Développer les aptitudes à la réflexion critique : en recherchant les critères de validité des jugements moraux ; en confrontant ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté.	Dilemmes moraux adaptés à l'âge ; DVP et création d'un livre philo ; débats réglés autour d'une approche des préjugés et des stéréotypes...		
		<input type="checkbox"/> Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général.	Débats autour de la notion d'intérêt commun ...		
	Culture de l'engagement	<input type="checkbox"/> S'engager et assumer des responsabilités dans l'école et dans l'établissement.	Engagement des élèves dans des projets de classe, de cycle, d'école ; Engagement des élèves dans des projets de concours proposés par l'Education Nationale ; pratiques de tutorat ; dispositif de médiation (les médiateurs) ; travail autour du « métier » de délégué dans la classe et l'école...		
		<input type="checkbox"/> Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience citoyenne, sociale et écologique.	Engagement des élèves dans des actions de solidarité ou en faveur de l'environnement (travail avec des associations)...		
	EMI	<input type="checkbox"/> Apprendre à gérer et à traiter les flux d'information.	Participation des élèves à un journal de classe ou d'école...		
<input type="checkbox"/> Produire de l'information.					
<input type="checkbox"/> Comprendre les médias dans leur fonctionnement global.					

		CM1	CM2	6 ^{ème}
EMC	Culture de la sensibilité	<input type="checkbox"/> Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments.	Les techniques des « messages clairs » ; expression corporelle ou théâtrale ; APSA danse en EPS ; Les langages de l'art pour exprimer les émotions ; débats portant sur la vie de classe...	
		<input type="checkbox"/> S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie.	Projet portrait et autoportrait ; action autour du handicap et de l'inclusion (spectacle, événement sportif...) ; travail autour des racismes et discriminations (avec l'aide d'associations agréées, de fondations) ; travail autour des mécanismes du harcèlement ; Attestation Apprendre à Porter Secours (APS)...	
		<input type="checkbox"/> Se sentir membre d'une collectivité.	Jeux d'opposition en EPS ; coopérer au travers de jeux sportifs collectifs ; Football coopératif ; Projet chorale ; conseils d'élèves ou d'enfants...	
	Culture de la règle et du droit	<input type="checkbox"/> Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique.	Constitution de classe et/ou d'école ; Participation des élèves à l'élaboration des règles de la cour de récréation ; Discussions à visée philosophique (DVP) ; conseils d'élèves ; Création de jeux de société en mathématiques (règles du jeu) ; EPS : jeux et sports collectifs (participation à l'élaboration de la règle)...	
		<input type="checkbox"/> Comprendre les principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques.	Travail sur certains articles de la Charte de la laïcité ; Journée de la laïcité le 9 décembre ; travail à partir de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant ; Visite de la mairie, de l'Assemblée Nationale ; participation au Parlement des Enfants ...	
	Culture du jugement	<input type="checkbox"/> Développer les aptitudes à la réflexion critique : en recherchant les critères de validité des jugements moraux ; en confrontant ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté.	Dilemmes moraux et éthiques adaptés à l'âge ; DVP et création d'un livre philo ; débats réglés autour d'une approche des préjugés et des stéréotypes ; démarche d'investigation en sciences et démarche critique en histoire...	
		<input type="checkbox"/> Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général.	Débats autour de la notion d'intérêt commun ...	
	Culture de l'engagement	<input type="checkbox"/> S'engager et assumer des responsabilités dans l'école et dans l'établissement.	Engagement des élèves dans des projets de classe, de cycle, d'école ; Engagement des élèves dans des projets de concours proposés par l'Education Nationale ; pratiques de tutorat ; dispositif de médiation (les médiateurs) ; travail autour du « métier » de délégué dans la classe et l'école ; action/projet en lien avec la relation école/familles ; Participation des élèves à une association USEP ou à l'OCCE (coopérative et projets) ; APS et APER ; organisation d'une rencontre sportive interclasses...	
		<input type="checkbox"/> Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience citoyenne, sociale et écologique.	Engagement des élèves dans des actions de solidarité ou en faveur de l'environnement (travail avec des associations) ; action « une course contre la faim » ; participation des élèves à des commémorations républicaines...	
	EMI	<input type="checkbox"/> Apprendre à gérer et à traiter les flux d'information.	Participation des élèves à un journal de classe ou d'école, à la semaine de la presse ; réalisation d'un blog ou d'un site de classe ou d'école ; rédaction d'une charte d'usage d'Internet ; travail sur le cyber-harcèlement...	
<input type="checkbox"/> Produire de l'information.				
<input type="checkbox"/> Comprendre les médias dans leur fonctionnement global.				

LE PARCOURS CITOYEN – Un exemple de fiche action

MISE EN ŒUVRE DU PARCOURS CITOYEN

Dénomination du projet ou de l'action : Les conseils d'élèves			
Public concerné (cycle, niveau de classe) : Cycles 2 et 3.		Lieu de l'action : Dans une salle de réunion de l'école.	
Temps de l'action : Les jeudis après-midi, de 14h30 à 15h15. Le conseil d'élèves se réunit de façon bimensuelle.			
Description de l'action : Instances consultatives, les conseils d'élèves au niveau de l'école élémentaire sont avant tout des lieux privilégiés de dialogue et d'échange entre tous les membres. Ce sont aussi des lieux d'expression libre des suggestions et propositions des élèves, voire de décision, sur des événements en relation avec la vie de leur école (organisation des règles de vie, du temps et de l'espace scolaire, règlement de conflits entre élèves, préparation de projets, d'événements fédérateurs, etc.), voire en lien avec l'actualité. Ils permettent d'orienter l'organisation et d'améliorer le fonctionnement de l'école et doivent aussi pouvoir être à l'initiative de quelques actions qui sont mises effectivement en place chaque année. Leur intérêt est d'autant plus grand si chaque classe organise, en plus, son propre conseil d'élèves, dans la perspective, notamment, de préparer le conseil d'élèves. La formation des délégués est également fondamentale pour les aider à prendre conscience du rôle et des responsabilités.			
Valeurs à transmettre :		Compétences à construire :	
<ul style="list-style-type: none"> - La liberté : d'opinion, de conscience, de pensée, d'expression. - L'égalité : en droits et en dignité ; la justice et l'équité. - La fraternité : respect, tolérance et solidarité. - La laïcité : socle commun des valeurs républicaines dans l'enceinte scolaire et condition de leur coexistence, du vivre et du faire ensemble. 		<ul style="list-style-type: none"> - L'estime de soi : savoir dire ses émotions, les comprendre, les maîtriser, connaître ses points forts et ses points faibles. - L'autonomie : penser par soi-même, exprimer sa pensée, juger, argumenter, développer un libre arbitre et un esprit critique. - Comprendre l'importance de la règle et de la loi : droits et devoirs, la règle interdit pour protéger et garantir la liberté de tous. - Agir pour la collectivité : prendre des initiatives, s'impliquer, coopérer pour agir de manière responsable et éthique. 	
Objectifs de formation dans le cadre de l'EMC :			
<p>CULTURE DE LA SENSIBILITÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments. ■ S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie. ■ Se sentir membre d'une collectivité. 	<p>CULTURE DU JUGEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Développer les aptitudes à la réflexion critique : en recherchant les critères de validité des jugements moraux ; en confrontant ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté. ■ Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général. 	<p>CULTURE DE LA RÈGLE ET DU DROIT</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique. ■ Comprendre les principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques. 	<p>CULTURE DE L'ENGAGEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ S'engager et assumer des responsabilités dans l'école et dans l'établissement. ■ Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience citoyenne, sociale et écologique.
Objectifs de formation dans le cadre de l'EMI :			
<ul style="list-style-type: none"> ■ Produire de l'information : l'environnement numérique permettra aux élèves de relayer et diffuser l'information, de communiquer et sensibiliser les élèves aux décisions du conseil d'élèves. 			
Acteurs impliqués			
Enseignants : un enseignant animateur du conseil d'élèves et chaque enseignant dans sa classe.		Partenaires extérieurs (parents d'élèves, collectivités locales, associations, acteurs économiques, réserve citoyenne...) : en fonction des projets et initiatives du conseil d'élèves, des acteurs extérieurs peuvent être amenés à intervenir ou rencontrer les délégués du conseil.	

Démarches				
Le conseil d'élèves relève d'une démarche qui permet de mettre en pratique les grandes valeurs qui fondent le vivre ensemble et la République. Fruit d'une stratégie éducative et d'une collaboration de tous les adultes de l'établissement ou de l'école, sa mise en œuvre s'organise selon une démarche comportant des étapes clés :				
CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Formation des élèves pour appréhender l'organisation générale de l'école, connaître les personnels et leurs fonctions, ainsi que les différents espaces et temps scolaires et périscolaires. Présentation de l'instance démocratique du conseil d'élèves.		Présentation de l'instance démocratique du conseil d'élèves : son rôle, les actions réalisées lors des années passées...		
Désignation par l'enseignant des délégués de classe.	Election des délégués de classe (vote secret, urne et dépouillement).		Election « grandeur nature » des délégués de classe : préparation par une équipe de volontaires ; campagne de sensibilisation par les enseignants des classes ; actes de candidatures et « campagne électorale » ; élection proprement dite avec présence d'assesseurs.	
Présentation et préparation des délégués élèves à la définition des règles de fonctionnement du conseil et du rôle du délégué de classe.			Présentation des règles de fonctionnement du conseil et du rôle du délégué aux élèves de cycle 2.	
Mise en place d'un conseil d'élèves au sein de la classe avec l'enseignant afin d'aborder et discuter de certains sujets, sur proposition des élèves ou de l'enseignant. Ces discussions peuvent servir à faire des propositions au conseil d'élèves de l'école.		Mise à disposition d'une boîte aux lettres ou d'un cahier de doléances qui peut permettre à l'enseignant de recueillir des sujets de discussion pour le conseil d'élèves de la classe.	Responsabiliser certains élèves en leur confiant, à tour de rôle, le choix des sujets à discuter en classe lors des conseils d'élèves, en fonction des lettres ou doléances déposées. Animation des débats et discussions. Aucun sujet n'est interdit : certains d'entre eux supposent des rappels du cadre par l'enseignant, d'autres pourront déboucher sur une DVP.	
Adresser par écrit les demandes de sujets, questions ou propositions des classes à aborder en conseil d'élèves d'école.			Adresser par écrit les demandes de sujets, questions ou propositions des classes à aborder en conseil d'élèves d'école. Les délégués au conseil d'élèves d'école sont chargés avec l'enseignant référent d'établir l'ordre du jour en fonction des remontées de chaque classe, en faisant des choix et en déterminant des priorités. Cet ordre du jour sera communiqué à toutes les classes.	
Préparation du conseil d'élèves d'école dans chaque classe en fonction de l'ordre du jour établi : les délégués seront ainsi chargés de recueillir les avis, demandes, propositions des élèves pour en faire part lors du conseil.				
Réunions du conseil d'élèves selon une périodicité assurant une régularité de cette instance (par exemple, deux fois par mois) et dans un lieu de réunion facilitant le débat, tout en permettant à l'élève de s'extraire de sa position strictement scolaire.				
Compte-rendu oral par les délégués à la suite de chaque conseil d'élèves. Discussions sur les propositions et initiatives du conseil d'élèves.			Rédaction d'un compte-rendu écrit, avec l'aide de l'enseignant référent. Ce compte-rendu sera communiqué à toutes les classes et affiché sur un panneau réservé dans l'école. Compte-rendu oral par les délégués à la suite de chaque conseil d'élèves. Discussions sur les propositions et initiatives du conseil d'élèves.	
Evaluation et régulation du conseil d'enfant sur la politique éducative de l'école : des temps de bilan dans chaque classe doivent permettre de mettre en perspective et analyser les réussites et les manques des conseils d'élèves.				

LE PARCOURS CITOYEN – Modalités d'évaluation

❖ Que disent les textes officiels sur l'évaluation du parcours citoyen ?

➤ Contenu du livret scolaire:

- Bilan périodique de l'évolution des acquis des élèves cycle 2 :
 - Alinéa 3: « le cas échéant **la mention des projets** mis en œuvre durant la période dans le cadre du PEAC et **du parcours citoyen** »
- Bilan périodique de l'évolution des acquis des élèves cycle 3 et 4 :
 - Alinéa 4 (cycle 3) et 5 (cycle 4): « le cas échéant **la mention des projets** mis en œuvre durant la période dans le cadre du PEAC et **du parcours citoyen** et en 6ème du parcours avenir »
 - Alinéa 6 (cycle 3) et 8 (cycle 4): « des éléments d'appréciation portant sur la vie scolaire: assiduité [...], **participation à la vie de l'établissement...** »

➤ Brevet :

- Une épreuve orale portant sur le PEAC, le parcours avenir, le parcours citoyen ou un EPI
- Une épreuve écrite d'histoire géographie, EMC

❖ Comment envisager l'évaluation du parcours citoyen ?

Les textes officiels ne prévoient pas une évaluation sommative (à part lors d'une épreuve orale du Brevet) du parcours citoyen. Seule la mention des projets et actions mis en œuvre dans le cadre du parcours trouve une place au sein des bilans périodiques attendus. L'évaluation du parcours est donc à penser de façon formative, **dans une perspective curriculaire**.

Quoi ?

- L'enjeu du parcours citoyen est de stimuler et reconnaître l'engagement des élèves dans des actions concrètes favorisant l'acquisition de l'autonomie, l'aptitude à comprendre le bien-fondé du principe de laïcité et des règles qui régissent les comportements individuels et collectifs favorables au vivre ensemble, la capacité à reconnaître le pluralisme des opinions, et le développement de l'estime de soi et du sentiment d'appartenance à la République.

Comment ?

- Le parcours est par essence individuel : l'évaluation doit donc être réfléchie à l'échelle d'un élève.

En ce sens, il n'y a pas de parcours sans **réflexivité** : l'enjeu est bien de mettre en œuvre des modalités d'évaluation qui vont permettre et favoriser ces retours réflexifs de l'élève sur son parcours citoyen. Il ne s'agit donc pas de lister ce que l'élève a fait (dans le cadre d'une évaluation uniquement quantitative) mais d'accompagner l'élève à comprendre ce qu'il en fait (dans le cadre d'une évaluation analytique).

- Mettre en place des dispositifs d'autoévaluation s'avère nécessaire pour habituer l'élève à procéder à des retours réflexifs sur sa pratique et son parcours, à partir des activités proposées en classe. Par exemple, on peut demander aux élèves après un débat ou une DVP d'évaluer la qualité et la pertinence des prises de paroles : nombre d'intervention, cohérence des interventions, arguments et contre-arguments proposés, appuis sur des exemples, capacité à faire avancer et évoluer une discussion... On peut aussi conduire les élèves à évaluer le rôle qu'ils ont joué lors d'un travail de groupe, dans l'élaboration d'un projet, dans le cadre d'un conseil d'élèves...
- Impliquer les élèves dans la narration de leur parcours : dire, raconter, écrire ce qu'ils ont fait, ce qu'ils en ont pensé, ce qu'ils en retiennent... L'outil de traçabilité du parcours doit être pensé et élaboré dans ce sens, sous la forme d'un « mur » numérique (ou padlet) par exemple, pour aller vers le portfolio.
- Proposer des temps d'accompagnement de l'élève dans l'élaboration de son parcours. Ces moments de travail et de retours sur le parcours de l'élève peuvent être duels mais aussi pensés en petit groupe afin de favoriser les interactions entre élèves. Il s'agira d'aider l'élève à compléter, structurer, articuler mais aussi comprendre et mettre en perspective les traces de son parcours citoyen pour qu'il en perçoive l'intérêt et l'évolution, qu'il se projette et soit en capacité de transférer. Les APC peuvent servir à cet accompagnement, dans le cadre d'un projet d'école dans lequel prend place le parcours citoyen. Des temps collectifs, en classe entière peuvent aussi être propices à des explicitations et à une réflexivité collective des élèves sur le parcours commun à la classe, à partir des activités et situations d'enseignement et d'apprentissage proposées par l'enseignant.

LE PARCOURS CITOYEN – Le padlet, un outil pour l'élève et la classe

Parcours citoyen

padlet.com/alexandre_tobaty/s3avru3sa0li

Parcours citoyen

L'équité
J'ai découvert ce mot et ce qu'il voulait dire. Je trouve que c'est une belle idée, une idée de la justice.

Projet Moneuro2016
J'ai pratiqué le football coopératif avec ma classe, pour des oppositions plus équitables.

Journal scolaire
J'ai écrit un article dans le journal de l'école pour raconter ma rencontre sportive badminton.

Laïcité
On a travaillé sur quelques articles de la charte : j'ai retenu que la laïcité est ce qui nous permet d'exprimer librement nos opinions religieuses ou autres.

Démocratie
La démocratie pour moi, c'est d'avoir le droit de voter pour élire ses représentants.

Election de délégués de classe
J'ai été élu délégué de ma classe. J'ai fait une campagne avec des affiches et un discours devant la classe. Tous les élèves ont voté, à bulletin secret. J'ai été élu au premier tour, à la majorité absolue.

Discussion à Visée Philosophique
On a fait un débat à propos du racisme en classe. J'ai donné mon avis : j'ai parlé des esclaves noirs venus d'Afrique et qui étaient vendus en Amérique pour travailler dans les champs.

Un Homme, de Rapaport
On a lu cet album en classe. J'ai beaucoup aimé et j'ai appris beaucoup de choses sur l'esclavage, sur le Code Noir.

La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789
On a travaillé en histoire sur ce texte. Je retiens que tous les hommes sont égaux en droits.

Charte d'usage d'internet
On a écrit une charte pour utiliser de façon responsable Internet à l'école.

Le Cyber-Harcèlement
On a travaillé sur le harcèlement numérique. J'ai compris les dangers qui existaient avec les réseaux sociaux et je sais que je dois faire attention et protéger mon identité numérique.

Mairie de Gagny
On a visité la mairie de Gagny et rencontré M. le Maire. Il nous a expliqué sa fonction et le rôle de ses adjoints et conseillers municipaux.

Conseil d'enfants
J'ai participé à un conseil d'enfants, en tant que délégué. J'ai fait un compte-rendu pour présenter à ma classe les décisions du conseil : achat de livres pour la bibliothèque, achat de jeux de cour (proposition de ma classe)...

Constitution de ma classe
On a écrit une constitution.

Conseil des élèves

Je suis Cortana. Posez-moi une question.

22:37
12/02/2016